

à Saint Christol

Le journal de la ville de Saint Christol lez Alès

www.saintchristollezales.fr



Cuisine, cour,
parking et plateau sportif
flambants neufs :

L'AMBITIEUX PROJET MARIGNAC INAUGURÉ

Éducation

Nos Aînés

Finances

Le projet Marignac réalisé
pages 10 à 13

Vive l'intergénérationnel
pages 8 et 9

Le budget 2013
pages 14 à 16



3 Édito

4 Propreté

5 Actus

7 Culture Festivités

8-9 Nos Aînés

10-13 Éducation

14-16 Finances

16-17 En bref

18-19 C'est voté

20-21 Tribunes

22 État civil

23 Agenda

À lire !

Ce dépliant vous explique comment Saint Christol s'adapte à la nature, pour protéger notre eau et notre santé.



Vous le savez peut être déjà, Saint Christol lez Alès s'est engagée dans un **Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (ou PAPPH)**.

Une démarche progressive de réduction, puis à terme de suppression, des produits dit « phytosanitaires » : fongicides, herbicides, pesticides etc. sur les espaces verts communaux.

Ceci, dans un souci de santé et de préservation de l'environnement, plus particulièrement des cours d'eau et des nappes phréatiques. Cette démarche signifie qu'il faut revoir nos

pratiques d'entretien et que le paysage urbain va quelque peu changer.

La plaquette qui vous est distribuée avec ce bulletin municipal vous en dira plus.

Lisez-là, conservez là, ou pas... mais surtout ne la jetez pas sur la voie publique !



Philippe Roux
Maire

La réforme des rythmes scolaires à Saint Christol lez Alès



Enfance, la jeunesse et l'éducation sont des secteurs prioritaires pour notre municipalité. Les élus du groupe majoritaire sont favorables à la réforme des rythmes scolaires, mais il faudra aller au bout de cette réforme, notamment par rapport aux effectifs dans les classes, à la formation des maîtres et au retour des enseignants spécialisés.

Suite aux premières consultations des principaux acteurs de la communauté éducative, il a été décidé, lors du Conseil Municipal du 19 février 2013, de **mettre en œuvre la réforme à compter de septembre 2014.**

Cette application différée a pour objectif de travailler dans la concertation, afin de favoriser la complémentarité des temps, espaces et acteurs préconisée par la réforme des rythmes scolaires et par le projet de loi pour la Refondation de l'école de la République.

Conscients des difficultés que nous allons rencontrer, principalement sur les moyens humains, financiers, ainsi que sur les questions de locaux, nous sommes d'autant plus déterminés à ce que les réponses soient apportées dans la concertation. Cette démarche, et uniquement celle-ci, nous permettra de construire un projet éducatif territorial cohérent.

En parallèle à la mise en œuvre de cette réforme, la Ville de Saint Christol lez Alès s'est engagée dans l'élaboration d'un **projet pédagogique** des accueils périscolaires afin de positionner ces accueils comme de véritables entités éducatives agissant de concert avec les parents et les acteurs de l'éducation formelle. Ici encore, notre volonté est de travailler, dès à présent, avec l'ensemble des acteurs éducatifs, enseignants, agents intervenant sur les temps périscolaires et extra-scolaires, parents, associations et élus locaux.

Soyez assurés de notre détermination pour une mise en œuvre réussie de ces deux projets, non pas par obligation, mais parce que nous pensons qu'ils sont vecteurs de bien-être pour nos enfants.

Philippe ROUX
Maire de Saint Christol lez Alès

Éditeur :
Mairie de Saint Christol lez Alès

Directeur de la publication :
Philippe Roux

Rédactrice en chef :
Élodie Bralia

Rédacteurs :
Élodie Bralia, Nicette Dreyfus,
William Malavelle, Sylvie Martinez,
André Montigny, Véronique Pautard,
Lionel Sugier, Jean-Claude Vézilier.

Mise en page : Atelier du moulin
Impression : Pure Impression

Dépôt légal auprès de la BNF
Journal imprimé sur papier 100% recyclé.



Parmi la population française, voici les différents profils pour le tri



Dis-moi comment tu tries, je te dirai qui tu es !

Il reste en mairie quelques guides pratiques du tri sélectif

Les sacs jaunes, distribués gratuitement en mairie, permettent de déposer les objets recyclables (hormis le verre) : le ramassage de ces sacs se fait majoritairement en porte à porte le vendredi matin sur l'ensemble de la commune.

NE SORTIR LES SACS JAUNES QUE LE JEUDI SOIR !

(NB : la politique de l'Agglo est de favoriser cette forme de collecte, et de réduire au minimum les conteneurs à couvercle jaune qui contiennent souvent des sacs d'ordures ménagères et d'autres déchets, ce qui annule l'opération de tri sélectif.)

Alès Agglomération a la compétence "ramassage des ordures ménagères", mais pas de la propreté !

"La propreté est plus qu'un sujet de salubrité publique pour les maires. Elle est une condition du "vivre ensemble" pour les administrés, un enjeu majeur pour les finances de la commune et nécessite une organisation adaptée aux besoins du territoire."
Extrait du "Guide 2012-2013 pour les maires et les élus."
Par Eco emballage et l'Association des Maires de France

35% sont engagés

Convaincus de l'utilité du tri, ils font de bons gestes.

40% sont adeptes

Volontaires, ils ne connaissent pas toujours les consignes, et ne trient pas systématiquement.

11% sont hésitants

Ils trient mais ne sont pas convaincus, leurs comportements varient.

7% sont potentiels

Ils trient peu, mais pourraient facilement mieux faire.

7% sont réfractaires

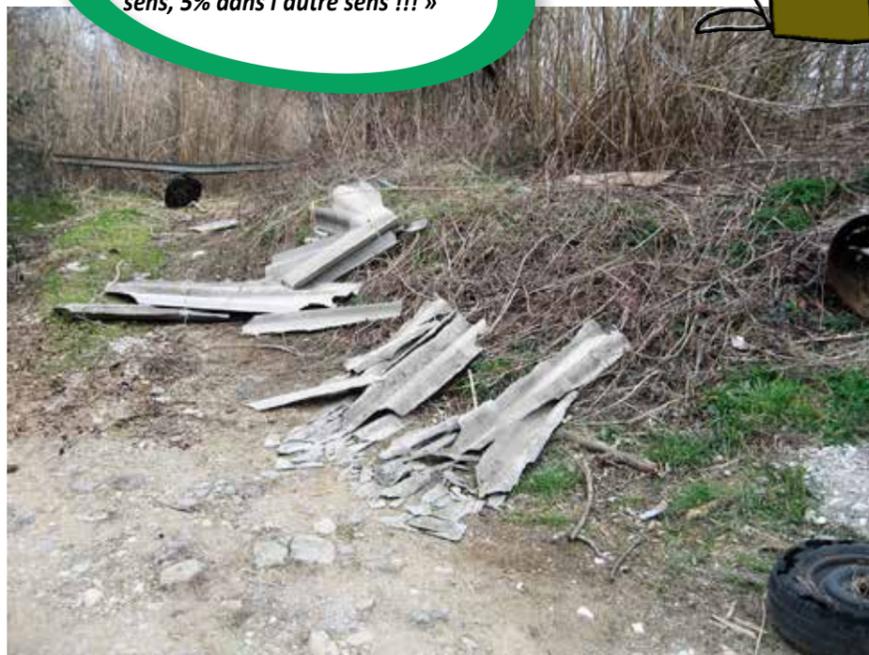
Ils ne souhaitent pas trier !

Ce n'est pas simple de motiver les gestes du tri !

(source : observatoire Eco Emballages-socio vision 2011)



« En matière d'environnement, 95% tirent la charrette dans le bon sens, 5% dans l'autre sens !!! »



• Plaques d'éverite laissées le long de la ripisylve (vigère) du Gardon .

Vacances utiles

Depuis plusieurs années, Saint Christol lez Alès propose une action «chantier d'été» pour les jeunes, dans le cadre de l'opération Vacances Utiles.

Cette action sera reconduite cet été pour un groupe de 16 jeunes (14 à 17 ans).

Voici le programme :

→ **DU 8 AU 19 JUILLET,** les jeunes seront accueillis par l'équipe du service technique municipal. Encadrés par les agents, ils participeront à des travaux utiles à la ville.

(L'an dernier, les jeunes ont notamment aidé à confectionner les épouvantails qui sont venus décorer nos espaces verts et jardinières, rendu de la fraîcheur en effaçant les tags des murs du foyer sportif...)

→ **FIN JUILLET,** les jeunes du groupe partiront tous ensemble en vacances.

L'an dernier ils sont partis pour Saint Cyprien, et ont eu droit à des activités de découverte sportive comme kayak de mer, goélette, canyoning, sans oublier les animations d'Argelès sur Mer.



L'action a connu un vif succès et plusieurs des participants aimeraient d'ailleurs reconduire l'aventure cette année.

Alors jeunes Saint Christolens, n'attendez pas : vous aussi, soyez acteurs de vos vacances !

Le dossier de candidature est à retirer en mairie ou au foyer sportif. Il devra être retourné complet avant le 19 avril 2013.

Plus d'informations 04 66 60 69 01 ou 04 66 60 70 53.

Gala de soutien à la Ligue contre la violence routière

La Ligue contre la violence routière a demandé à la municipalité de disposer de la salle des fêtes de la Maison Pour Tous afin d'organiser son gala de soutien.

En contrepartie, la Ligue s'engage à mener des actions auprès des trois écoles de Saint Christol, mais aussi du collège Diderot et du lycée Prévert.

La Ligue contre la violence routière agit pour prévenir, éduquer, informer, sensibiliser la population, interpeller les acteurs,

proposer des solutions, accueillir et soutenir les victimes d'accidents et leurs familles. Cette association loi 1901 est indépendante et ne vit que des cotisations de ses adhérents et d'événements de soutien comme le gala du 27 avril à Saint Christol.

Dans le cadre de notre politique de sécurité routière, nous avons pensé qu'il était cohérent de soutenir la Ligue contre la violence routière.

Gala de soutien à la ligue contre la violence routière
27 avril à La Maison Pour Tous, 20h30

Renseignements sur le programme et les tarifs :
Mme Piermay, 06 03 42 10 51
Pour en savoir plus :
www.violenceroutiere.org
Délégation du Gard :
Mme Brunel, 04 66 30 49 52

Vacances loisirs découverte

Des activités culturelles et sportives sont proposées gratuitement aux enfants durant toutes les petites vacances scolaires.

Une fiche d'information sur les modalités d'inscription est adressée avant chaque période de vacances aux enfants des écoles par l'intermédiaire des enseignants.



Ces activités sont encadrées par des animateurs en partenariat avec les associations de Saint Christol lez Alès.

Le dispositif connaît un franc succès, tant pour les activités manuelles et artistiques que pour les activités sportives.



Recrutement de saisonniers

Un job d'été, c'est possible à Saint Christol lez Alès !

Pour la 3^e année consécutive, la ville de Saint Christol lez Alès propose aux jeunes Saint Christolens majeurs de découvrir et de contribuer au fonctionnement du service public local durant la période estivale.

Concrètement, six contrats saisonniers d'une durée respective de trois

semaines seront à pourvoir à compter du 24 juin 2013.

Pour ce faire, les personnes intéressées devront adresser leur candidature au plus tard le 30 avril à :

M. Le Maire, 41 rue des Marmousets 30380 Saint Christol lez Alès



Accueil de Loisirs

Pour les vacances scolaires à l'Accueil de Loisirs, une inscription 10 jours à l'avance, est nécessaire.

Inscriptions pour les vacances de printemps → avant le 12 avril pour la semaine du 22 au 26 avril

→ avant le 19 avril pour la semaine du 29 avril au 3 mai

Cet été, le centre de loisirs sera ouvert du lundi 8 juillet au 9 août.

Inscription uniquement à la journée, AVANT LE MERCREDI 26 JUIN 2013.

INFOS DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA MAIRIE.

Jeunes électeurs

Depuis 2009, notre commune a instauré une cérémonie de la citoyenneté, à laquelle sont invités tous les nouveaux jeunes électeurs de Saint Christol lez Alès.



À cette occasion, ils reçoivent officiellement leur carte d'électeur.

Cette année, les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales sont attendus samedi 25 mai à 10h, en salle des mariages de l'Hôtel de ville.

Ce moment privilégié permet de les accueillir solennellement et de leur rappeler l'importance du droit de vote, ainsi que les devoirs qui y sont associés.

Nouveaux habitants

Vous venez d'emménager à Saint Christol lez Alès ?

Vous cherchez à prendre vos marques dans votre nouvelle ville ?

Toute l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue.

Une réception en votre honneur est organisée chaque année au mois de juin, afin de vous présenter tous les services et les atouts de notre commune et de faire connaissance avec les élus. Cette rencontre conviviale, clôturée par un apéritif de bienvenue, est prévue pour le vendredi 7 juin 2013, à 18h, à la Maison Pour Tous. Si vous avez emménagé il y a peu, merci de vous signaler en mairie, afin de bien recevoir l'invitation à cette réception.

LES HARICOTS ROUGES

en concert à la Maison Pour Tous le 20 avril 2013 à 20h30

ATTENTION ÉVÉNEMENT !



Nés en 1963 non loin d'ici, les HARICOTS ROUGES fêtent leurs 50 ans et s'arrêtent à Saint Christol le 20 avril.

Ces 6 musiciens hors pair, qui ajoutent à leur talent loufoquerie et jubilation, restent fidèles au jazz New Orleans, au dixieland et aux biguines chaloupées, tout en y distillant une bonne dose d'humour. Ils swinguent, ils balancent, ils sont heureux de jouer et font partager leur joie.

Tarif 15 €, réduit 7€50, gratuit pour les moins de 12 ans. Billetterie sur place. Réservations possibles au 04 66 60 69 03. Les billets peuvent être retirés du 8 au 17 avril : mardi 9, jeudi 11 et mardi 16 avril, de 16h à 18h30 à la médiathèque de Saint Christol.

ET BIENTÔT...



Les Gavelaires

Où Saint Christol se retrouve plongé dans l'ambiance 19^e siècle, avec ses vieux métiers, des animations cocasses, des costumes hauts en couleurs...

Ce sera les 4 et 5 mai en différents lieux : vieux village, cave coopérative, chemin de la Ferme etc.: programme bientôt dans vos boîtes aux lettres !

Pour que la fête des Gavelaires soit aussi la vôtre, nous vous demandons, si vous avez des outils du début du 19^e siècle, un véhicule, tout autre objet d'exposition ou talent à partager, de contacter M^{me} Martinez au 06 23 64 28 36. De même, les « vieux métiers » seront à l'honneur, alors avis aux artisans : faites-vous connaître !

Métiss'Art

EN PARTENARIAT AVEC LE CIRQUE EN KIT

Festival mêlant toutes les pratiques, les arts et les publics.

Métiss'Art est programmé cette année le 25 mai (avec un changement de lieu... vous saurez tout très prochainement).

(Re)Créer du lien entre les générations

Une société doit sa richesse à sa diversité mais aussi, et surtout, à son unité. Une société doit son humanité au lien social qu'elle crée entre ses différentes composantes.

Aujourd'hui, le lien social se distend, nous pouvons constater la dégradation des anciennes solidarités, la « déliaison » entre individu et société, individu et famille. La désintégration de la « grande famille » a séparé les générations.

Face à ce constat il a fallu mettre en œuvre une politique qui revitalise la convivialité, régénère les solidarités, permette un échange intergénérationnel vivifiant pour les uns et les autres.

Pour y parvenir nous proposons chaque année un programme de rencontres (repas, voyage, Semaine Bleue, goûter, visites de courtoisie, etc.) qui apporte « reliance ».

Nous travaillons à relier les aînés et les enfants des écoles maternelles, ceux du centre de loisirs et les jeunes du CMJ. Le succès de ces manifestations n'est plus à démontrer, preuve qu'ils répondent à une attente forte. Cette année 2013 n'a pas fait exception. Le repas des aînés a eu lieu le samedi 16



février et a réuni 406 convives autour de nos deux doyens du jour, Simone Rambosson (101 ans) et Alphonse Brassac (92 ans). Servis par une jeunesse motivée, dont quelques membres du Conseil Municipal Jeune, nos aînés ont apprécié le repas préparé par le traiteur Baldy, consom-

mé sur des tables très joliment décorées par les enfants des écoles maternelles, dans une Maison Pour Tous embellie par les tableaux des « Amis de Jean-Yves » et les plantes des Pépinières Terme. Le tout, dans une ambiance musicale assurée par le groupe Nuance.



• Discussion en classe

Devinez qui vient déjeuner Bio ?

Le jeudi 14 février, les enfants de l'école maternelle de Marignac, les enseignants et le personnel municipal invitaient leurs aînés à partager un petit déjeuner Bio.

Les membres de l'association « Amitié d'Automne » ont volontiers répondu présents à cette invitation.

Après un copieux petit déjeuner, au cours duquel nos aînés ont fait de nombreuses tartines, épluché de bonnes pommes Bio et servi quelques chocolats au lait, tous se sont retrouvés dans les classes pour discuter et échanger. Les enfants ont abondamment questionné sur le thème « comment c'était quand vous étiez petits ? » et ont écouté avec attention les souvenirs relatés par leurs aînés.

Puis, le temps de se séparer arrivant, tous se sont quittés en se donnant rendez-vous pour d'autres occasions, ravis de ce moment de partage.



• Discussion en classe



• Petit déjeuner bio à la maternelle avec les Aînés à Marignac

à noter

Cette année, le voyage des Aînés est programmé pour le samedi 8 juin à destination de Martigues (au lieu de la date du 5 juin initialement prévue)



Adolphe Marignac à droite avec le chapeau

14 DÉCEMBRE 2012

Inauguration à Marignac

Cuisine, réfectoires, plateau sportif, cour et parking : des lieux appropriés pour les enfants.



FINANCEMENT DU PROJET

L'investissement de ce projet s'élève à 1 580 293 € TTC

financé par :

L'État : 243 721 €
L'Agglo : 180 000 €
Le Conseil Général : 225 000 €
La commune : 931 572 €

L'inauguration de ces nouveaux locaux a eu lieu le 14 décembre en présence de nombreuses personnes.

Ruban d'inauguration coupé, plaque d'inauguration dévoilée, présentation des travaux réalisés sous forme de diaporama, discours successifs du Maire, de l'Adjointe à l'Éducation et à la Vie Scolaire, des élus du Conseil Municipal Jeune, du Président de l'Agglomération d'Alès, du Député, du Conseiller Général, du Sous Préfet ; visite des cuisines, présentation de l'exposition des 30 ans du groupe scolaire, apéritif servi dans les réfectoires, tout était réuni pour une inauguration réussie. L'école mais aussi l'accueil périscolaire avec la restauration scolaire font partie des lieux qui marquent les grandes étapes de la vie de chacun et qui restent gravés dans les mémoires individuelles et collectives.

Notre équipe municipale a toujours considéré l'espace scolaire et péri-scolaire comme un lieu d'apprentissage et de mise en pratique de la citoyenneté : c'est aussi dans cet esprit que nous avons construit cet équipement en y associant l'ensemble des partenaires de la communauté éducative. La première réunion de concertation a eu lieu le 15 mai 2009. D'autres réunions ont suivi pour faire avancer le projet et aboutir le 15 octobre 2011 à la pose de la première pierre, puis en février 2012, la mise en service du plateau sportif et de la cour et enfin le 12 novembre 2012, l'ouverture de la cuisine et des réfectoires. Les sourires et la joie des enfants, à la découverte de ce nouveau lieu qui leur est consacré, ont largement récompensé toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réussite de ce projet.



• Véronique Pautard, adjointe à l'Éducation



• Discours de Philippe Roux

UN VRAI CHOIX POLITIQUE : maintenir la production des repas par l'équipe municipale de cuisine

La restauration collective est un acteur incontournable de l'apprentissage du « bien manger » par la promotion de l'équilibre nutritionnel, de la saisonnalité. Une alimentation équilibrée passe aussi par une éducation au goût. La « cantine » est un lieu de bonnes pratiques alimentaires.



Le moment du repas est important dans la journée de nos enfants.

Les habitudes alimentaires se prennent dès le plus jeune âge et le rôle d'une collectivité comme la nôtre est d'accompagner et d'éduquer au goût nos jeunes convives dans de bonnes conditions d'accueil. Nous savons tous qu'une alimentation saine et équilibrée entraîne une diminution du risque d'obésité, et par là-même une situation de mieux-vivre pour nos enfants et nos jeunes.

Mise aux normes des locaux de production

La conception des locaux en restauration collective est le point de départ d'une bonne maîtrise des risques. Cette réalisation offre un véritable outil de travail qui permet aujourd'hui de poursuivre notre engagement en matière d'éducation nutritionnelle avec pour seul objectif le bien-être des enfants.

Des effectifs à la hausse

Depuis 2008, la fréquentation de nos restaurants scolaires est à la hausse et cela n'est pas le fruit du hasard. Cette

hausse témoigne de la confiance des familles pour lesquelles nous offrons un véritable service public de proximité.

Notre engagement se traduit par :

- une approche sociale dans la tarification des repas
- l'introduction d'un repas Bio par semaine
- la mise en place d'un plan d'animation avec repas à thème et tables découverte
- l'évaluation du niveau de satisfaction des enfants en leur donnant la parole sur ce qu'ils mangent.

Sans oublier la sécurité, l'hygiène et l'équilibre alimentaire qui sont au cœur de l'action des 23 agents municipaux du pôle vie scolaire, et de sa responsable Cathy Terisse, qui veillent chaque jour à la qualité des repas.



Cour, plateau sportif et parking



La cuisine étant construite sur l'ancien espace (cour et plateau sportif), nous avons agrandi l'école en créant cours, plateau sportif et parking.

Ces lieux sont utilisés par les enseignants sur le temps scolaire et par le personnel

municipal sur le temps périscolaire. Le parking permet de sécuriser les entrées et sorties des écoles.

Un espace végétalisé a été créé à l'entrée de l'école par le service environnement de la commune.

Une journée à la cuisine Marignac

Tous les jours, environ 350 repas y sont préparés



Dès 6 heures,

la journée commence avec la réception des produits et la préparation des plats pour que tous les repas soient livrés chauds et à temps.

Vers 10h30,

les repas sont acheminés vers le groupe scolaire Joliot-Curie en liaison chaude avec un camion isotherme que la commune a acheté en 2009.

Vers 11h15,

ce sont les derniers préparatifs avant l'arrivée des enfants dans les restaurants scolaires Marignac et Joliot-Curie.

À 11h30,

les repas sont servis à table, accompagnés par le personnel municipal. Les enfants des écoles maternelles commencent leur repas, puis arrivent ceux des écoles élémentaires. Plusieurs services sont nécessaires pour faire manger l'ensemble des élèves.

Lors des vacances d'été,

la cuisine confectionne les repas pour le centre de loisirs. À terme, l'intégralité des repas sera préparé sur la totalité des vacances ainsi que les mercredis.

Les 30 ans du groupe scolaire Marignac

Ce même jour était l'occasion de fêter les 30 ans du groupe scolaire inauguré le 12 octobre 1982 par Fernand BALEZ, maire de la commune à cette époque.



Une exposition de photos a permis de retracer l'historique de l'école.

Cette exposition proposée aux invités a connu un large succès ; elle retraçait l'école de Montèze avant 1982 et l'école Marignac depuis 1982.

Ce fut aussi l'occasion de réunir enseignants, directeurs et personnel municipal (à la retraite ou en activité) qui ont fait vivre ce groupe scolaire durant toutes ces années.

Pour la petite histoire, Monsieur Marignac était un Saint Christolen habitant le quartier de Montèze. Il avait donné sa maison à la commune dans les années 1920 pour en faire une école plus proche du hameau. C'est ainsi qu'en souvenir de ce généreux donateur, le groupe scolaire a été baptisé en 1982, Groupe Scolaire MARIIGNAC.



Travaux au groupe scolaire Joliot Curie



- Pose d'interphones aux écoles élémentaire et maternelle pour en faciliter l'accès
- Pose de bancs et poubelles à l'entrée du groupe scolaire
- Fin des travaux de rénovation des sanitaires de l'école élémentaire
- Plantation d'arbres dans la cour en remplacement des peupliers abattus.
- Sécurité au niveau de l'accès de l'école par le chemin de la ferme.

Nouveauté

Petits déjeuners Bio dans les garderies municipales

Les enfants auront la possibilité de prendre un petit déjeuner pédagogique Bio une fois par semaine durant les mois d'avril et mai. Une information détaillée a été communiquée aux familles sur le déroulement de cette action.

Depuis 2008, l'élaboration des budgets communaux s'effectue dans une complexité croissante.

Nous avons à plusieurs reprises évoqué les baisses des dotations de l'Etat, les difficultés d'accès aux emprunts bancaires ou encore la complexité des reversements financiers des intercommunalités aux communes. Ces éléments viennent d'être abordés lors d'une rencontre entre le Premier Ministre et l'Association des Maires de France. Des éléments de méthode devraient être proposés prochainement aux collectivités afin de leur permettre d'envisager leur avenir financier sous de meilleurs auspices.

Quoiqu'il en soit, l'exercice budgétaire est un support important de l'action municipale parce qu'il :

- détermine les orientations majeures,
- donne les moyens de les mettre en œuvre,
- permet de rendre compte de l'usage des deniers publics par les élus.

Cette année encore le groupe majoritaire « Clarté et Démocratie » a mis en place une démarche parti-

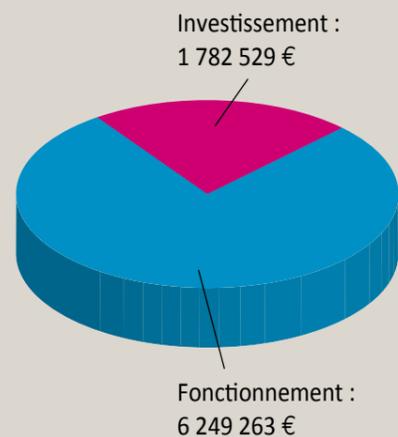
cipative, toujours perfectible, en :
 → communiquant dès le lendemain du débat d'orientation budgétaire du 15 janvier 2013 l'intégralité des documents demandés sur le site internet de la commune,
 → organisant une réunion publique d'information le 21 février 2013 et en mettant en ligne les documents présentés dès le 22 février 2013,
 → proposant à la commission des finances, composée d'élus de la majorité et de l'opposition, un tableau récapitulatif

des résultats financiers pour la période de 2006 à 2012,
 → mettant en ligne l'intégralité des documents budgétaires 2013 votés par le conseil municipal du 12 mars 2013.

Ces rencontres et ces outils mis à la disposition des Saint Christolens viennent croiser notre démarche de rapprochement avec la population, notamment des réunions de quartiers sur lesquelles s'appuient grandement nos prévisions de dépenses et d'investissements.



Ratio charges de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement

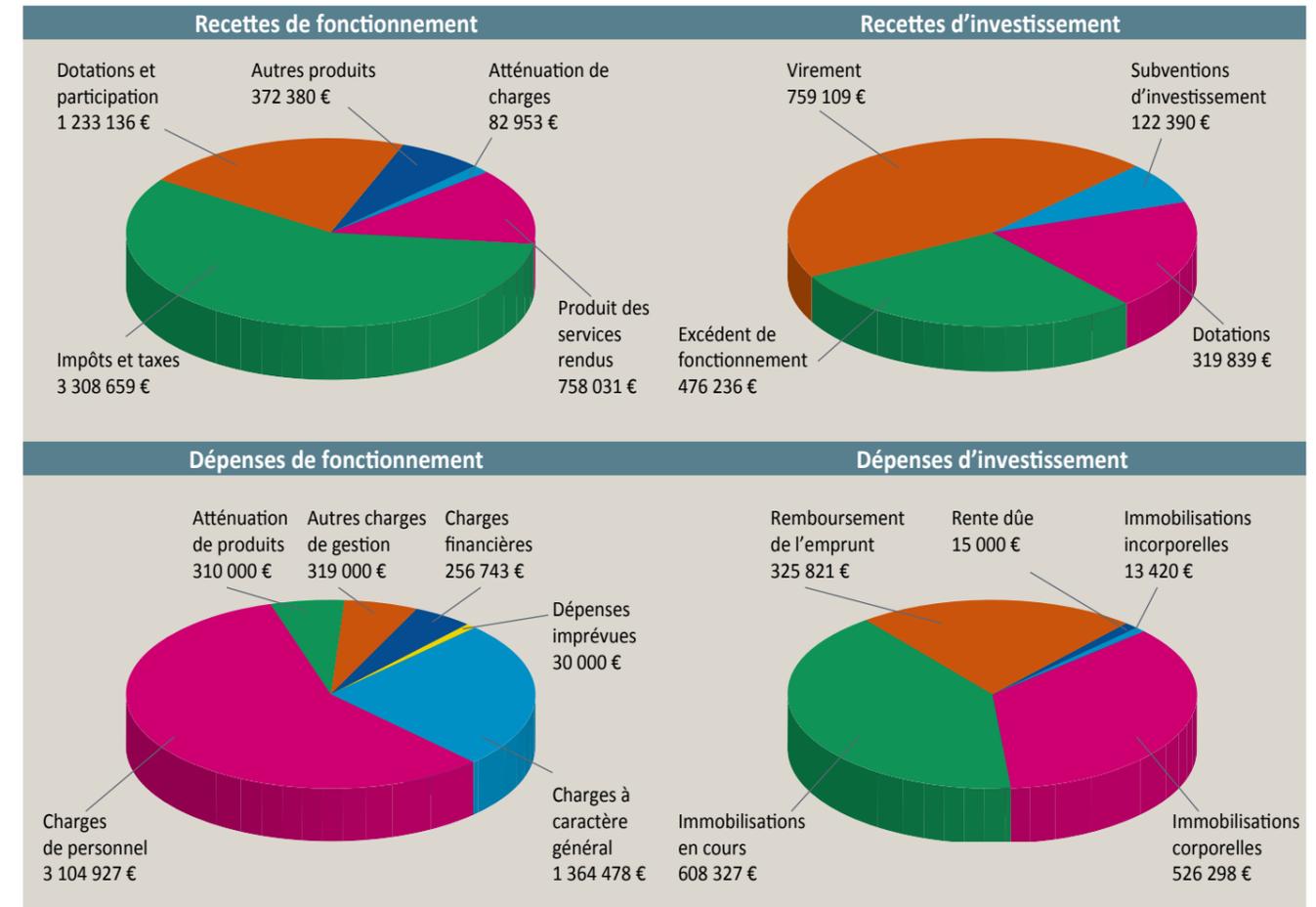


Total général avec dépenses et recettes d'ordre : 8 031 792 €

Un budget communal est construit en deux sections

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 6 239 263 € pour l'exercice 2013 et elle recouvre en recettes et dépenses les postes nécessaires au fonctionnement quotidien de la collectivité.



Comment est mis en œuvre ce budget pour l'exercice à venir ?

Par le produit de l'impôt : sans augmentation des taux, donc sans augmentation d'impôt décidé par la commune pour les ménages, il est évalué à 2 903 000 €.
Par le produit des dotations de l'Etat : en baisse pour cet exercice 2013, les dotations sont estimées à 1 087 000 €.

Par le produit des services mis en œuvre au bénéfice de la population : 172 000 € estimés.
Par le produit des droits de mutations : dans un contexte difficile en matière immobilière, ceux-ci ont été estimés à 120 000 €.

Pour quelles dépenses ?

Les dépenses de ressources humaines au service de la population. Il convient de souligner l'effort de structuration et de renforcement de l'encadrement effectué au long du mandat.
Cet effort se poursuit cette année, après le recrutement d'une directrice des ressources humaines, d'un comptable et celui d'un gestionnaire de cuisine à Marignac qui permettra :

- l'introduction d'un second repas Bio à la rentrée 2013,

- la reprise des approvisionnements en gestion directe pour privilégier les produits locaux, la livraison potentielle à d'autres communes...

L'effort continue à se porter vers le développement du lien social avec le **recrutement d'un médiateur.**
Les dépenses sont estimées à 3 105 000 €.

Priorités des dépenses d'investissements :

- Fin des travaux de la Maison Sorbières
- Remise en état des anciennes écoles de Montèze pour mise à disposition d'un local aux associations
- Rénovation des anciens locaux de la cuisine Marignac
- Mise en conformité incendie de la Maison Pour Tous
- Aménagement des abords du Rouret
- Aménagement du Chemin de la Ferme
- Entretien annuel de la voirie

Pour pouvoir réaliser ces investissements, des demandes de subventions ont été déposées auprès des collectivités partenaires. Ce programme pourra être adapté en fonction des financements obtenus.

Enfin dernier point, le budget primitif ne prévoit pas de recours à l'emprunt pour l'année 2013.

Notre engagement depuis 2008 a été de limiter l'emprunt annuel moyen entre 270 000 et 300 000 €. Engagement tenu !



En bref

Pyramide du rire



Fréquentation inégale cette année, avec un public présent et enthousiaste pour Bernadette Price avec "Moi, mon chien et mon placard", quand Didier Porte, tête d'affiche très attendue, réunissait contre toute attente moins de 200 spectateurs. Si le comité d'organisation s'avoue un peu déçu, cela n'entache en rien le plaisir du jeune public ayant eu droit à son propre spectacle, avec *Les Zébulons* et leurs ébouriffantes acrobaties.

L'Art tisse sa toile à Prévert

Encore une exposition originale au lycée Prévert. Du 18 au 29 mars, les photographies d'Anne-Marie Torres nous entraînaient dans un joli voyage.



Ancienne travailleuse sociale, Anne-Marie continue à transmettre à travers des ateliers de découverte, comme ici au lycée. Aujourd'hui retraitée, elle voyage et se plaît à raconter en photos le travail des artisans. Derrière chaque image, une rencontre, une histoire, une anecdote. **L'Art a décidément sa place à Prévert,**

avec ces expositions temporaires, ouvertes à tous comme le rappelle Yvan Tournier, référent culturel du lycée. La salle d'exposition est tout de suite à gauche à l'entrée, alors ne manquez pas la prochaine. (Voisitedulycée: <http://www.lyc-prevert-stchristollesales.ac-montpellier.fr>)

En bref

17^e Salon de peinture et de sculpture

L'Office Municipal de la Culture et Les Amis de Jean-Yves organisaient l'annuel Salon de peinture et de sculpture, les 2 et 3 février 2013, à la Maison pour Tous.



• Ouverture du salon par Valérie Chazalon des Amis de Jean-Yves

17 ans déjà !

L'artiste d'honneur de cette année était Bernard Le Nen, dessinateur et peintre présent dans de nombreux festivals d'Art Singulier du Sud de la France, avec des toiles acryliques représentant pour la plupart des personnages fantasques... et parfois torturés.

Les visiteurs ont également pu découvrir les travaux d'artistes très diversifiés (sculpteurs, mosaïstes etc.) et des stands hauts en couleurs.



• Des oeuvres variées pour le plaisir des yeux



16^e Festival des mômes

Pour sa 16^e édition, le Festival des mômes a encore connu un beau succès, avec près de 4 000 jeunes spectateurs venus de toute la région alésienne.



Six compagnies différentes présentaient du thème de cette édition : l'absence. Le « *Cacophonium* », impressionnant *ma-nège à pédales* équipé d'instruments de musique anciens, installé sur la place du Millénaire, a lui aussi ravi les foules !

Vœux au personnel

Le 25 janvier, le maire, Philippe Roux, et l'adjointe au personnel, Marion Assenat, adressaient leurs vœux aux agents municipaux.



Un moment de convivialité important pour la cohésion entre politique publique et actions de terrain. Le Maire a souligné l'importance du maintien du service public de proximité, et rappelé le projet de construire la ville de demain et d'améliorer les conditions de vie des habitants de la commune. Leitmotiv de cette cérémonie, puisque M^{me} Assenat concluait à l'attention des agents « notre qualité de vie dans notre ville, c'est vous. »

Deux nouvelles retraitées, Maria Boiral et Nadine Marchand, qui se sont toutes deux consacrées aux enfants des groupes scolaires, ont été félicitées et remerciées pour travail.

CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2012

• **Motion du conseil d'administration du lycée Prévert** : pour dénoncer la baisse de la dotation de fonction de la Région de 45 000 € par rapport au budget 2012.

Vote : unanimité.

• **Demande de subvention de 200 € pour l'association participant au « 4L Trophy »** qui se rend au Maroc avec une Saint Christolenne du 14 au 23 février 2013.

Vote : unanimité.

• **Reversement du produit de la collecte de verre auprès des associations de parents d'élèves**

Le montant est de 447,89 € qui seront répartis dans les 3 écoles élémentaires de Saint Christol en fonction du nombre d'élève.

Vote : 26 pour, 1 contre.

• **Admission en non-valeur de créances irrécouvrables** : concernant des frais de

restauration scolaire sur l'exercice 2011, pour un montant de 54,03 €.

Vote : unanimité.

• **Budget principal, décision modificative n°3** : permet de réajuster des crédits et prendre en compte la dotation de solidarité communautaire pour un montant de 11.851 €.

Vote : 22 pour, 2 abstentions, 3 contre.

• **Constitution d'une servitude de passage au niveau du centre technique municipal** : afin de réaliser des canalisations pour les eaux usées de la société SCI NPP (anciens locaux POINT P)

Vote : unanimité.

• **Modification de la délibération portant acquisition de parcelles auprès de la société « TERRA LOTI »** : parcelles AP743, AP742 et AP739 (à la place de AP741).

Vote : unanimité.

• **Adhésion de nouvelles communes auprès du Syndicat Mixte Départemental d'Électrification du Gard (SMDE)** : il s'agit de Nîmes et des Angles.

Vote : unanimité.

• **Création d'un poste au niveau du pôle administratif** : il s'agit d'un responsable de gestion budgétaire et financière à compter du 1er janvier 2013.

Vote : 24 pour, 3 contre.

• **Vœu concernant la TVA sur les logements sociaux** : vœu du groupe majoritaire «Clarté et Démocratie» sur l'application du taux de TVA à 5% sur les logements sociaux.

Vote : 25 pour, 2 abstentions.

CONSEIL MUNICIPAL du 15 janvier 2013

• **Budget principal 2012, décision modificative n°4** : cette décision concerne un ultime réajustement des crédits au niveau de la section d'investissement pour un montant de 30 €.

Vote : 22 pour, 7 abstentions.

• **Budget 2013, autorisation d'engager, de liquider et mandater des dépenses en investissement sur la période précédant le vote du budget principal.**

Vote : 24 pour et 5 abstentions.

• **Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2013**

La subvention DETR pourrait être de 14 206 € pour des travaux se montant à 427 477,38 € TTC.

Vote : unanimité.

• **Demande de subvention auprès du Conseil général au titre des amendes de police** : qui se situerait entre 8 000 et 10 000 € pour l'aménagement de la partie basse de l'avenue du Château dont le

montant est estimé à 29 681,78 € TTC.

Vote : unanimité.

• **Urbanisme, modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** rectification de 4 erreurs.

Vote : unanimité.

• **Urbanisme, autorisation de déposer auprès de la DDTM une demande de défrichage de la parcelle concernée par la réalisation du futur centre de loisirs communautaire, au Rouret.**

Vote : 26 pour, 3 abstentions.

• **Accord demandé à la commune sur le projet de fusion de 3 syndicats pour constituer le Syndicat Mixte d'Électrification du Gard** ; ce sont le Syndicat Mixte à Cadre Départemental (SMDE), le syndicat intercommunal du Vistre et celui de la région d'Uzès.

Vote : unanimité.

• **Personnel, régime indemnitaire applicable aux agents territoriaux**

Vote : unanimité.

• **Autorisation de signer la convention d'inspection et sécurité au travail et la convention d'adhésion au service prévention des risques professionnels avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique.**

Vote : unanimité.

• **Motion du groupe majoritaire pour le renforcement des effectifs de police** : après quelques modifications, dont le titre «motion du conseil municipal».

Vote : unanimité.

• **Création d'une commission municipale sur la tranquillité publique** : onze élus présentent leur candidature.

Vote : unanimité.

Conseil Municipal du 19 février 2013

• **Approbation des statuts d'Alès Agglomération** : chaque commune doit procéder à l'adoption des statuts.

Vote : 28 pour, 1 abstention.

• **Position de la commune sur la mise en œuvre de la réforme sur les rythmes scolaires**

Le décret prévoit cette mise en place à la rentrée 2013, mais le maire peut faire part au DASEN de son souhait de reporter l'application de la réforme à la rentrée 2014.

Vote : 24 pour, 5 contre.

• **Éducation, renouvellement de l'adhésion auprès de l'association départementale des Francas du Gard.**

Vote : unanimité.

• **Introduction de 2 exonérations à la taxe d'urbanisme** concernant les surfaces de stationnement.

Vote : unanimité.

BUDGET ASSAINISSEMENT

• **Compte administratif** :

Vote : 21 pour, 7 abstentions.

• **Compte de gestion** :

Vote : 22 pour, 7 abstentions.

• **Budget primitif** :

Vote : 22 pour, 7 abstentions.

• **Affectation du résultat** :

Vote : 22 pour, 7 abstentions.

BUDGET EAU

• **Compte administratif** :

Vote : 24 pour, 4 abstentions.

• **Compte de gestion** :

Vote : 25 pour, 4 abstentions.

• **Budget primitif** :

Vote : 25 pour, 4 abstentions.

• **Affectation du résultat** :

Vote : 25 pour, 4 abstentions.

• **Budget Eau : diminution de la surtaxe communale sur l'eau** en la ramenant de 0,03€/ m³ à 0,022€/ m³.

Vote : unanimité.

• **Demande de subventions pour les projets relevant du CUCS** (Contrat Urbain de Cohésion Sociale).

Vote : unanimité.

• **Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)** : environ 1 000 € sur 1800 € pour l'acquisition de matériel informatique permettant la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Vote : unanimité.

• **Autorisation pour signer la convention ACTES avec le représentant de l'État** : la commune doit se prononcer sur le principe de télétransmission.

Vote : unanimité.

• **Adhésion de la commune de Bagnols sur Cèze au Syndicat Mixte Départemental d'Électrification du Gard (SMDE).**

Vote : unanimité.

• **Budget principal** **Avance sur subvention pour le C.O.S.**

Vote : unanimité.

• **Acquisition foncière à l'Euro symbolique pour l'élargissement de l'impasse des Lilas**

IL s'agit d'une parcelle de 59 m² permettant de respecter l'alignement.

Vote : unanimité.

• **Intégrations dans la composition des commissions municipales**

Monsieur Bénézet intègre les commissions des finances et des affaires communautaires.

Monsieur Boulay intègre les commissions cadre de vie, environnement et tranquillité publique.

Vote : unanimité.



« Agir ensemble pour Saint Christol »



Désillusion

En mai dernier, nous écrivions ici que le nouveau gouvernement allait plus aider les communes dont les finances avaient été mises à mal par 10 ans de désengagement de l'État.

Cette politique n'est pas au rendez-vous : une baisse de 750 millions d'Euros était annoncée pour 2014 et 2015, puis est devenue 1,5 milliards par an, pour au final être de 4,5 milliards sur 2 ans.

C'est une erreur car les communes, au-delà des actions envers leurs habitants, interviennent directement dans l'économie locale. Un exemple : si Saint-Christol devait diminuer de moitié l'entretien des chemins, ce sont les entreprises de travaux publics qui perdraient la moitié de leurs commandes et à terme licencieraient.

Dans les années 30, Roosevelt avait permis aux USA de sortir de la crise par une imposition de 90% des grandes fortunes, et par d'importants investissements publics.

Pour plaire à l'Europe et rassurer les marchés, le gouvernement en faisant exactement l'inverse, commet là une erreur qui compromet la reprise et la baisse du chômage.

Frank Monier

Suzanne Coulet

AGIR ENSEMBLE
agirensemble30380.unblog.fr

« L'Avenir autrement à Saint Christol »



Sécurité et Bonne gestion (encore et toujours) !!

Sécurité : Plusieurs agressions et cambriolages ont eu lieu récemment dans notre commune. Les commerçants et les particuliers s'inquiètent à juste titre. Mais que nous propose le groupe majoritaire : la création d'une nouvelle commission municipale intitulée « Tranquillité publique » et l'envoi d'un courrier au ministre de l'Intérieur. Que diable !! Il existe pourtant des moyens à mettre en application immédiatement comme par exemple le renfort de la police municipale ou encore l'installation d'une vidéo surveillance en Centre-Ville, qui prouve tous les jours son efficacité lors de la résolution de délits et dissuade les petits délinquants. Si cela ne suffit pas : **Pourquoi ne pas demander à (re)passer en zone gendarmerie ?** Aucune piste ne doit être exclue du moment que l'intérêt général des commerçants et des particuliers est pris en compte.

Bonne Gestion : Durant ce mandat, une augmentation des taux a été votée, ce qui a permis d'avoir des recettes supplémentaires. Or quel(s) projet(s) avez-vous vu sur la commune ? le chemin de Cabot, la cantine d'une école. C'est un peu court ??

Au sein de l'opposition municipale, nous réclamons plus de sécurité et une meilleure gestion des dépenses publiques, depuis bien longtemps en Conseil Municipal et à travers nos articles. Nous n'avons pas attendu l'approche des échéances électorales pour prendre ces problèmes à bras le corps.

Jean-Charles BENEZET

Conseiller Municipal « L'Avenir Autrement à St Christol »

Permanence, le samedi matin de 10h30 à 12h en dessus de la Police Municipale

Textes non corrigés et retranscrits dans leur intégralité

« Clarté et démocratie – la gauche pour Saint Christol »



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La mise en place d'une commission municipale sur la tranquillité publique permet de faire un travail de fond sur une question très sensible.

Aujourd'hui, nous sommes en présence d'une frange de jeunes en difficulté, souvent déscolarisés, sans diplômes, sans travail, désœuvrés, qui errent dans la commune et font parfois des bêtises (taguent, cassent, etc.). Certains jeunes, venant parfois de communes avoisinantes non équipées, cherchent des salles pour se réunir. Ils sont difficiles à gérer par le personnel communal. Même si la répression est nécessaire pour les actes graves (vols, cambriolages, agressions, violence routière...), la prévention demeure une réponse plus en profondeur et plus efficace au bout du compte. Dans ce contexte, le rôle de la police municipale, qui ne doit pas se substituer à la police nationale (dont nous avons demandé en conseil municipal le renforcement, par une motion votée à l'unanimité), mais qui a une mission de prévention et de proximité, a fait l'objet d'une réflexion au sein de la commission sur la tranquillité publique : son amplitude horaire, et par là-même ses effectifs, seront renforcés. Par ailleurs, l'embauche d'un médiateur qui interviendra dans différents lieux de la commune est un autre début de réponse ; nul doute qu'il faudra aller plus loin. Laissons la commission travailler sans esprit partisan, afin que des propositions constructives voient le jour.

Les élus de la majorité municipale

« Unis pour l'avenir de Saint Christol »

DU GENDRE IDEAL AU GARCON D'HONNEUR !

Lors d'une récente déclaration, notre célèbre gendre idéal (alias le candidat UMP malheureux aux législatives) s'est comporté comme notre véritable garçon d'honneur. A propos des problèmes de sécurité sur Saint Christol, ne voila-t-il pas qu'il nous félicite pour notre « lucidité » concernant la campagne que nous menons pour la réouverture du bureau de la police Nationale. Puis, il en remet une couche un brin démagogique pour la mise en place de caméras de surveillance et le nécessaire recrutement au sein de la police municipale. Nous l'avons écrit, nous ne rejetons pas, a priori, l'installation de la vidéo surveillance mais elle nécessite une très sérieuse étude préalable quant à son coût, son impact et ses modalités d'utilisation. Quant au renforcement en effectif de la police municipale, il faudrait d'abord utiliser les deux agents en place de manière efficace (reprise des rondes de surveillance), ensuite un tel recrutement ne pourrait être que limité. En effet, une commune n'a, en aucun cas, à se substituer au rôle régalié de l'État : assurer la sécurité publique par les forces de l'ordre nationales. Quant au Maire, il est encore plus démagogique : au conseil de janvier, il a proposé une motion adressée à Manuel Valls réclamant tout simplement l'ouverture d'un commissariat de police. Puis lors du conseil, sur notre insistance, et il a rallié notre position : la réactivation du bureau de police existant et afin d'enterrer le problème...il a créé une commission !



Ghislaine BINGLER, Serge BOULAY et Grégory THOMAS, Conseillers Municipaux d'opposition (Parti Socialiste – Majorité Présidentielle)
Permanence : tous les samedis de 10h à 12h à côté de la police municipale

Le changement c'est maintenant. Le reniement c'est tout le temps !

Les Français l'ont voulu, on l'a eu. Le changement c'est bien maintenant. En effet voici venu le temps de l'austérité et de la rigueur. Austérité pour les citoyens ; gel du traitement des fonctionnaires, augmentation des impôts. Mais austérité également pour les collectivités ou, pour la première fois dans l'histoire, les dotations de l'Etat diminueront cette année !!! S'il est vrai que tout le monde doit participer à l'effort nécessaire au redressement du Pays, en faisant payer les collectivités ce sera à l'arrivée moins de service publics ou alors plus d'impôts locaux !!! Etait-ce cela que voulaient les électeurs de la gauche en mai dernier. Sûrement pas. A trop promettre on se renie. On crée la désespérance ! Pour nous à Saint Christol, les temps vont donc devenir difficiles. Le Budget qui arrive sera également celui de la rigueur et/ou de l'augmentation de la pression fiscale. Pour ma part je la refuserai. Côté bonne nouvelle, « Alès Agglomération » vient d'inaugurer la magnifique Halle des Sports de Saint-Christol à côté du Lycée, merci donc à son Président Max ROUSTAN qui a tenu lui ses engagements. Dommage que la Région, elle, se soit reniée. Après avoir promis une aide conséquente à la création d'un Palais des Sports, elle est revenue sur les engagements de Georges FRECHE.

Et oui, avec le PS le reniement c'est tout le temps !!!

Nathalie RIVENQ - Conseillère Municipale UMP

Textes non corrigés et retranscrits dans leur intégralité

NAISSANCES • Bienvenue aux nouveaux nés !

- Alexandre, Pierre, Thomas Maurin 2 décembre 2012
- Bastien, Yves Hernandez 15 décembre 2012
- Lucas, Aurélien Palade 17 décembre 2012
- Tamara, Hélène Para 8 décembre 2012
- Lowenn Jacquens 29 décembre 2012
- Loanne, Aurore, Patricia Galmiche Ciesiolka 8 janvier 2013
- Calinzia, Jocelyne, Reyné, Louise Collin 14 janvier 2013
- Ezel Duman 15 janvier 2013
- Laura, Aurélie Baldy 15 janvier 2013
- Marina, Ophélie Blanc 15 janvier 2013
- Augustin Sirvin 20 janvier 2013
- Nino, Olivier, Christian Bataille 21 janvier 2013
- Jayann Michel Richard Wazner 1^{er} février 2013
- Elijah Barafort 7 février 2013
- Saïan Barafort 7 février 2013
- Angel Paul Comte 11 février 2013
- Élyna Lola Vanessa Rappeneau 16 février 2013
- Elif Altintas 19 février 2013
- Milann, Nicolas Bonnet Amet 24 février 2013
- Lyna Malhia Farida Bouseida 28 février 2013

MARIAGES • Félicitations aux nouveaux mariés !

- David, Vincent, Eugène Millot & Cécile, Annie Claude Gabriele
8 décembre 2012
- Henri, Joseph, Pierre Francès & Nadine, Jacqueline, Pierrette Corazza
12 décembre 2012
- Philippe, René Bonaldi & Françoise, Mauricette, Madeleine Lay
29 décembre 2012
- Cédric, Jean-Louis Cellier & Claudine, Marie Pantano
29 décembre 2012
- Laurent Roger Marcel Mouton & Mélène Rolland
26 janvier 2013



DÉCÈS Sincères condoléances aux familles et aux proches de

- Roger Le Cam, 9 décembre 2012
- Marie, Bernadette, Jeanne Maigne
Veuve Coste, 3 janvier 2013
- Ginette, Yvonne, Marguerite Veuve
Delepierre, 4 janvier 2013
- Marie-Jeanne, Antoinette Rocher
Veuve Bertollo, 4 janvier 2013
- André, Antoine Fieu
4 janvier 2013
- Eugène, Jean Buffin
16 janvier 2013
- Carmen, Lola, Pâquita Beneito
Épse France, 20 janvier 2013
- Emile Manuel Baron
21 janvier 2013
- Jean, Arthur, Léon Privat
25 janvier 2013
- Suzanne, Reine Giner Veuve
Van-Ees-Beeck, 29 janvier 2013
- Olga, Anna Capecchi Épse Ranc
29 janvier 2013
- Bernard, Adrien Benjamin
1^{er} février 2013
- Louise, Maria, Victoire Prével
Vve Héron, 4 février 2013
- Yvette, Eugénie Llorens
6 février 2013
- Marie-Louise Berniaud
Vve Chazalon, 6 février 2013
- André, René Sabran, 7 février 2013
- Jean Maniecki, 12 février 2013
- André Villaret, 16 février 2013
- Mebarka Sahnoune
18 février 2013
- Daisy, Lilia, Jeanne Chapuis
Épse Salery, 21 février 2013
- Elise Odette Bancel Vve Doljsek
21 février 2013
- Henriette, Marie, Louise Estieule
Vve Mathieu, 22 février 2013
- Michel, Henri Canetti
3 février 2013
- Louise, Alberte, Elisabeth Potier De
Lahoussaye Vve Dewynter
26 février 2013
- Joseph, Jean Barraco
27 février 2013

Vous souhaitez que votre événement figure dans le prochain À Saint Christol ?

Envoyez vos informations à : communication@mairie30380.fr

AVRIL

■ **Pages ouvertes aux enfants.** Animations, expositions, lectures et spectacles gratuits sur le thème du bestiaire, avec en fil conducteur... la sardine !

■ **Mercredi 3 et jeudi 4** à la Médiathèque et à la Maison Pour Tous

■ **Goûter amical et animation festive de Planet du net, samedi 6 de 15h à 18h** à la Maison Pour Tous

■ **Concert des chorales Le grand chœur des Cévennes et Variation dance.** Participation libre, au bénéfice de l'association Coline. **Samedi 13 à 16h au temple**

■ **Soirée rock avec Du Bruit Dans Les Caves,** vainqueur du tremplin Rocktambules 2012, The Crazy's et d'autres groupes du club de musique du lycée J. Prévert. **Samedi 13 à 17h30, au lycée.** Entrée 3€, au profit de la maison des lycéens

■ **Concert du Grand Chœur Saint Christolen, samedi 13 à 20h30,** à la Maison Pour Tous. Participation libre

■ **Foire aux livres de l'association BIDI, dimanche 14 toute la journée,** à la Maison Pour Tous

■ **Don du sang, lundi 15 à partir de 14h** à la Maison Pour Tous

■ **L'Heure du Conte, mercredi 17 à 10h,** à la Médiathèque

■ **Carnaval dans les restaurants scolaires, vendredi 19 avril**

■ **Concert des Haricots Rouges, samedi 20 à la Maison Pour Tous.** tarif 15€; réduit à 7,5€. Plus de détails en page 7

■ **Réunion publique sur l'aménagement de la vieille route d'Anduze, vendredi 26 à 18h à la Maison Pour Tous**

■ **Gala de la Ligue contre la violence routière, samedi 27, 20h30** à la Maison Pour Tous. Renseignements sur le programme et les tarifs : Mme Piermay, 06 03 42 10 51

MAI

■ **4^e édition des rencontres du Carrefour Citoyen sur le travail contemporain**

■ **Mercredi 1^{er} Mai,**
→ **à partir de 15h,** à la Maison pour Tous.

Films et débats sur le thème « *Le travail, ça se soigne* », avec en Danièle Linhart, sociologue spécialiste du monde du travail, Roland GORI, psychanalyste, initiateur de l'Appel des appels... Entrée libre.

→ **À 19h30, paella conviviale et concert de Michel Arbatz et Olivier Roman Garcia.**

Manifestation organisée en partenariat avec la librairie Sauramps, Radio Grille Ouverte et la Municipalité.
Rens : lecarrefourcitoyen@yahoo.fr

■ **Soirée de soutien aux opposants à l'aéroport de Notre-Dame des Landes.** Projection du documentaire Notre-Dame des luttes, débat, verre de l'amitié et information conviviale. Entrée libre.
Vendredi 3, dès 19h30, Maison Pour Tous.
Rens : nddlcevennes30@yahoo.fr

■ **Fête des Gavelaires,**
→ **samedi 4 au soir** à la Cave Coopérative,
→ **dimanche 5 toute la journée dans le vieux village, à la cave** (à la Maison Pour Tous en cas de pluie)

■ **Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, mercredi 8.**
RDV à 11h devant la mairie

■ **L'Heure du Conte, mercredi 15 à 10h,** à la Médiathèque

■ **Journée « sport en famille » d'À chacun sa Gym.**

→ **Samedi 18, de 10h à 12h** marche découverte du patrimoine et séance de gym oxygène,
→ **de 14h à 16h** découverte gym.
Tous publics, gratuit.

■ **Cérémonie de la citoyenneté, samedi 25 à 10h,** salle des mariages de l'Hôtel de ville

■ **Festival Métiss'art, samedi 25,**
→ **place du Millénaire à partir de 11h,**
→ **place du Foiral l'après-midi.**

■ **Spectacle des CM2 de l'école Joliot-Curie, mardi 28 à 20h30,** à la Maison Pour Tous

■ **Réunion publique sur l'aménagement de la vieille route d'Anduze, vendredi 31 à 18h** à la Maison Pour Tous

JUIN

■ **Gala de l'école Destination rock'n dances, samedi 1^{er} juin** à la Maison Pour Tous

■ **Spectacle du collège Diderot, mardi 4 juin à 20h30,** à la Maison Pour Tous

■ **Représentation du Théâtre de l'Ermitage,** avec la pièce « les deux pigeons » une comédie satirique en 4 actes.
Vendredi 7 à 20h30, à la Maison Pour Tous

■ **Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, vendredi 7 à 18h,** à la Maison Pour Tous

■ **Spectacle des CM1 de l'école Joliot-Curie, samedi 8 à 20h30,** à la Maison Pour Tous

■ **Exposition photographique Jardin des sens,** de Franck DEVUN, à la médiathèque, **du 10 au 28 juin**

■ **Spectacle de l'école Marignac, mardi 11 à 18h,** à la Maison Pour Tous

■ **Gala de l'école Ka danse, samedi 15 à 20h30,** à la Maison Pour Tous

■ **L'Heure du Conte, mercredi 19 à 10h,** à la Médiathèque

■ **Théâtre de la Réplique,** chaque soir une représentation par une des sections d'élèves. **Du lundi 24 au vendredi 28 à 20h30** sauf le jeudi

■ **Vendredi 21, fête de la musique,** place du Millénaire

■ **Samedi 22, fête de l'école Marignac**

■ **Samedi 29, fête de l'école Joliot-Curie**

Vous êtes titulaires du BAFA et souhaitez travailler avec des enfants cet été ?

Déposez votre candidature en Mairie, à l'attention du Centre de Loisirs « Les Fripouilles ».



VACANCES UTILES

Sois acteur de tes vacances !



Comment?

C'est pas compliqué!

Tu as entre 14 et 17 ans? Ok

- Retire un dossier à la Mairie ou au Foyer sportif
- Retourne-le (rempli) avant le 19 avril 2013

Et après :

Du 8 au 19 juillet : participe à des activités utiles à ta ville (entretien, espaces verts...)

La semaine suivante, pars en vacances avec le groupe !



En partenariat avec :
le Conseil Général du Gard
et Alès Agglomération

+ d'infos :

04 66 60 69 01 / 04 66 60 70 53

